

# **L'assurance vie : un atout pour lutter contre la pauvreté monétaire des travailleurs dans la CEMAC**

## **Life insurance: an asset to fight against monetary poverty of workers in CEMAC**

Jean Francky Landry Ngonu

Volume 87, numéro 3-4, janvier 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1076123ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1076123ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

### ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Ngonu, J. (2021). L'assurance vie : un atout pour lutter contre la pauvreté monétaire des travailleurs dans la CEMAC. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 87(3-4), 267–290.

<https://doi.org/10.7202/1076123ar>

### Résumé de l'article

L'objectif de cette étude est de déterminer l'effet de l'assurance vie sur la pauvreté monétaire des travailleurs dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Pour ce faire, les données issues de la Banque mondiale (2019), du Programme des Nations Unies (PNUD, 2018) et de Global Financial Development Database (2019) ont justifié une période d'étude qui va de 2007 à 2017. L'estimation du modèle retenu dans ces travaux s'est faite, par les moindres carrés à variables indicatrices ensuite corrigés des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des termes d'erreurs par le panel corrected standard error (PCSE) et les moindres carrés réalisables (FGLS), puis par la méthode des moments généralisés (GMM) et les doubles moindres carrés (IV). À la suite de quoi il ressort premièrement que l'assurance vie permet de réduire significativement le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Et dans un second temps, il ressort que l'éducation est un levier important pour combattre la précarité des travailleurs de cette sous-région. Enfin, les résultats montrent qu'un salaire élevé, la stabilité politique et une hausse du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête réduisent aussi le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC.

---

## L'ASSURANCE VIE : UN ATOUT POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES TRAVAILLEURS DANS LA CEMAC

---

Jean Francky Landry NGONO<sup>1</sup>

### ■ RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est de déterminer l'effet de l'assurance vie sur la pauvreté monétaire des travailleurs dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Pour ce faire, les données issues de la Banque mondiale (2019), du Programme des Nations Unies (PNUD, 2018) et de Global Financial Development Database (2019) ont justifié une période d'étude qui va de 2007 à 2017. L'estimation du modèle retenu dans ces travaux s'est faite, par les moindres carrés à variables indicatrices ensuite corrigés des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des termes d'erreurs par le panel corrected standard error (PCSE) et les moindres carrés réalisables (FGLS), puis par la méthode des moments généralisés (GMM) et les doubles moindres carrés (IV). À la suite de quoi il ressort premièrement que l'assurance vie permet de réduire significativement le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Et dans un second temps, il ressort que l'éducation est un levier important pour combattre la précarité des travailleurs de cette sous-région. Enfin, les résultats montrent qu'un salaire élevé, la stabilité politique et une hausse du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête réduisent aussi le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC.

**Mots clés :** Assurance vie; finance, travailleurs pauvres

**Classification JEL :** C23; G22; I31

---

# LIFE INSURANCE: AN ASSET TO FIGHT AGAINST MONETARY POVERTY OF WORKERS IN CEMAC

---

Jean Francky Landry NGONO<sup>1</sup>

## ■ ABSTRACT

The objective of this study is to determine the effect of life insurance on the monetary poverty of workers in the CEMAC. To do this, data from the World Bank (2019), the United Nations Program (UNDP, 2018) and the Global Financial Development Database (2019) justified a study period which goes from 2007 to 2017. The estimation of the model used in this work was done, using least squares with indicator variables then corrected for problems of heteroskedasticity and autocorrelation of error terms by panel corrected standard error (PCSE) and the least squares achievable (FGLS), then by the generalized moments method. As a result, it first appears that life insurance can significantly reduce the percentage of working poor in CEMAC. And secondly, it appears that education is an important lever to combat the precariousness of workers in this sub-region. Finally, the results show that political stability and an increase in the growth rate of the gross domestic product (GDP) per capita also reduce the percentage of working poor in the CEMAC.

**Key words:** Finance; life insurance, poor workers

**JEL classification:** C23; G22; I31

## INTRODUCTION

«Des centaines de millions de travailleuses et de travailleurs occupent des emplois précaires et dangereux pour des salaires de misère, avec des protections et des droits dérisoires» (Oxfam, 2018). Inscrite dans les objectifs de développement durable (ODD) puis dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la réduction de la pauvreté est une tâche à laquelle s'adonnent tous les gouvernements du monde. Autrefois limitée à sa dimension monétaire, la pauvreté est aujourd'hui reconnue comme un concept multidimensionnel qui englobe aussi des aspects non monétaires (Benicourt, 2001). Aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, la pauvreté est un fléau qui touche les différentes tranches d'âges de la population.

Bazillier *et al.* (2017) expliquent ainsi que la part des richesses détenue par les 1% les plus fortunés du monde a tendance à augmenter avec les années. Le rapport d'Oxfam (2018) explique que lors des dix dernières années le revenu des travailleurs pauvres a augmenté d'environ 2% alors que sur la même période, la fortune des milliardaires a augmenté de 13%. Ce rapport ajoute aussi que le revenu gagné par les 0,1% de la population la plus riche au Brésil en un mois nécessite 19 années de travail à un brésilien rémunéré au salaire minimum.

L'Afrique est particulièrement touchée par ce problème de pauvreté. Le rapport réalisé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2017) montre que les pays d'Afrique possèdent en 2013 50% des pauvres du monde alors qu'en 1990 ce pourcentage était de 15%. Le problème de la pauvreté est souvent dû dans bien des cas à une absence de revenus des populations. L'accès à une activité rémunérée a souvent été considéré comme une porte de sortie à ce piège qu'est la pauvreté. Pourtant, comme l'explique le rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques de la France (INSEE, 2010), la possession d'un emploi ne met plus à l'abri de la pauvreté. Par exemple, Oxfam (2018) explique que la moitié des salariés pauvres en Afrique du Sud ont à peine 12% de la totalité de la masse salariale. Il est possible de travailler et être pauvre, c'est ce que la littérature appelle les travailleurs pauvres.

Les pauvres qui sont au chômage peuvent bénéficier des transferts publics et gouvernementaux pour survivre. Les travailleurs pauvres, eux, ont un revenu issu de leur emploi et souvent ont des charges assez élevées (Rapport du Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal, 2006). L'Organisation internationale du Travail (OIT, 2003) évoque le cas particulier des travailleurs dans le secteur agricole et dans le secteur informel. L'agriculture souffre d'un manque d'infrastructures adéquates pour son développement, ce qui fait que les travailleurs de ce secteur ont du mal à mener une vie décente. Souvent peu protégés par la législation, les travailleurs du secteur informel ont du mal à vivre de leurs emplois et du mal à obtenir des financements et donc à effectuer des investissements pour améliorer leurs situations. L'OIT (2003) aborde aussi l'inadéquation entre les études proposées dans les pays et les besoins du marché de l'emploi qui a sans doute un effet sur la pauvreté des travailleurs. Oxfam (2019b) explique que la pauvreté des travailleurs est encore plus prononcée lorsqu'il s'agit des femmes. Tantôt stables dans des sous-emplois, tantôt instables dans des emplois temporaires, la situation des travailleuses pauvres est plus précaire que celles des hommes. Oxfam (2019b) souligne que les mères de familles monoparentales sont les plus à plaindre. Victimes d'emplois

précaires, de ségrégations professionnelles, des écarts de salaires et d'une instabilité des temps de travail, plus de 25% des femmes qui travaillent ont du mal à joindre les deux bouts selon ce rapport.

En ce qui concerne la CEMAC, les données du PNUD (2018) montrent qu'en 2017 38,3% des travailleurs au Cameroun étaient en situation de pauvreté. En République centrafricaine 91,2% des travailleurs étaient en situation de pauvreté en 2017. Dans la République du Congo, 52,5% des travailleurs étaient pauvres en 2017. Le Gabon présente plutôt des chiffres moins alarmants avec seulement 15,2% de travailleurs pauvres en 2017. La Guinée équatoriale fait encore mieux avec un taux de 13% de travailleurs pauvres en 2017. Et au Tchad, ce taux est de 65,5%. En moyenne en 2017 le taux de salariés pauvres selon le PNUD (2018) est de près de 46%. Le cas de la CEMAC mérite une attention particulière, car si la Guinée équatoriale et le Gabon offrent des chiffres relativement intéressants, d'autres comme le Tchad et la Centrafrique n'en font pas autant. Par exemple, les données du PNUD (2018) montrent qu'en 2017, la République centrafricaine possédait le pourcentage de travailleurs pauvres le plus élevé en Afrique subsaharienne et en Afrique. Soit plus de 91% de travailleurs pauvres. Il est donc impératif de proposer des solutions pour remédier à cela. Cette étude entend ainsi aller dans ce sens.

Les travailleurs pauvres traduisent l'échec de l'emploi dans une certaine mesure à résoudre le problème de la pauvreté monétaire. Pour y remédier, il est possible d'avoir recours à la finance, particulièrement par le secteur des assurances. Le rapport de l'OIT (2003) explique que les travailleurs sont souvent exposés à la pauvreté parce qu'ils ont du mal à se prémunir contre les risques. Le cas des travailleurs du secteur informel révèle bien cet aspect. Pour Albouy (2015), la pauvreté est surtout due à la vulnérabilité. Il explique que les assurances permettent de faire face à la réalisation d'un risque tel que le décès. Le problème des travailleurs pauvres est souvent que ces derniers doivent prendre à leurs charges d'autres personnes, notamment la famille (OIT, 2003). Dans les familles où plus d'une personne travaille, le décès de l'un d'eux peut aggraver les charges de celle qui reste. Une assurance vie permet ainsi de faire face à cette éventualité. Néanmoins, il subsiste une difficulté pour ces travailleurs qui ne réussissent pas déjà à mener une vie décente avec leurs rémunérations. En effet, souscrire à une assurance vie implique de verser des primes d'assurances et donc d'avoir une baisse du revenu. L'effet de l'assurance vie sur la pauvreté monétaire des travailleurs n'est donc pas de fait et doit être évalué empiriquement.

Ce travail s'est ainsi donné pour objectif de déterminer l'effet de l'assurance vie sur la pauvreté monétaire des travailleurs dans la CEMAC. Ayant l'un des pays qui possède le plus grand pourcentage de travailleurs pauvres, notamment la Centrafrique, cette sous-région mérite une attention particulière. Dans la poursuite de cet objectif, les données sur les primes d'assurances vie en pourcentage du PIB sont extraites de Global Financial Development Database (2019), celles sur les travailleurs pauvres et l'éducation sont issues du PNUD (2018). Celles sur le taux de croissance du PIB par tête, l'inflation, le taux de chômage, les salaires et la stabilité politique sont issues de la Banque mondiale (2019). La disponibilité des données permet de délimiter la période d'étude entre 2007 et 2017, alors que la zone d'étude se limite à cinq des six pays de la CEMAC la Guinée équatoriale ayant fait défaut pour ce qui est des données sur l'assurance vie. L'utilisation d'un panel à effets fixes corrigés des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des termes d'erreurs, de la méthode des moments généralisés en système, ainsi que des doubles moindres carrés, a permis de montrer que l'assurance vie réduit significativement le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Elle œuvre dans cette tâche tout comme la stabilité politique, une meilleure éducation, un salaire élevé et une hausse du taux de croissance du PIB par tête. Le reste de cet article porte premièrement sur la revue de littérature, puis sur la méthodologie, s'ensuit l'analyse des résultats et enfin une conclusion.

## 1. REVUE DE LITTÉRATURE

L'effet de la finance sur la pauvreté reste encore débattu dans la littérature économique. Depuis les travaux de Keynes (1936), les économistes s'opposent sur l'interaction entre la sphère réelle et la sphère monétaire. En effet, un premier groupe d'auteurs stipule que la sphère monétaire, et de manière générale financière, n'affecte pas la sphère réelle. Ainsi pour les classiques, les néoclassiques et les nouveaux classiques, la monnaie est neutre (Montoussé, 2013). Grâce à un environnement d'information parfaite et aux anticipations rationnelles, les biens s'échangent contre les biens et la monnaie n'a aucun effet sur la sphère réelle (Lucas, 1972 ; De Vroey, 2009 ; Montoussé, 2013).

Ce point de vue se retrouve dans la littérature sur la réduction de la pauvreté. Les travaux de Kuznets (1955) soutiennent ainsi que les inégalités de revenus, responsables à bien des égards de la pauvreté, sont influencées par la croissance économique. D'après cet auteur, à partir

d'un certain seuil, la croissance économique réduit les inégalités de revenus et donc la pauvreté. Ce point de vue a largement été repris dans la littérature économique. L'idée retenue étant que si les riches s'enrichissent encore plus, les pauvres en bénéficieront à terme (Dostaler, 2015). Toutefois, les travaux des auteurs comme Irma Adelman ont montré que la croissance économique n'était pas au départ de la réduction des inégalités et donc de la pauvreté (Dostaler, 2015). Il faut d'abord réduire les inégalités avant de se préoccuper de la croissance économique, ce qui jette un doute sur le rôle de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté (Dostaler, 2015). Irma Adelman dénonce aussi l'absence d'autonomie financière de certains pays, pourtant nécessaire à la lutte contre la pauvreté (Dostaler, 2015).

Le point de vue d'une sphère financière déconnectée de la sphère réelle a toutefois été rejeté par d'autres auteurs. L'école autrichienne et les monétaristes expliquent que l'interaction entre ces deux sphères ne peut être que nocive pour la sphère réelle. Pour les monétaristes, l'utilisation de la sphère monétaire dans le but d'influer sur la sphère réelle ne peut conduire qu'à l'inflation qui est un dérèglement économique grave (Friedman, 1968; De Vroey, 2009; Montoussé, 2013). Pour l'école autrichienne, l'utilisation du crédit pour relancer l'activité économique, puisque privilégiant l'investissement plutôt que la consommation, va conduire à une récession (Montoussé, 2013).

Cette vision s'est aussi appliquée à l'effet de la finance sur la pauvreté. La finance est ainsi accusée de capturer une part de la main d'œuvre qualifiée nécessaire au développement économique des pays et donc à la réduction de la pauvreté (Bazillier et Héricourt, 2016; Bazillier *et al.* 2017). De plus, les salaires élevés des employés du secteur financier constituent un autre facteur de hausse des inégalités et donc de la pauvreté (Bazillier et Héricourt, 2016; Bazillier *et al.* 2017). Ces salaires élevés semblent se faire au détriment du reste de la société, ils sont ainsi perçus comme du vol légal, une richesse amassée sans efforts sur le dos du travail des autres membres de la société (Baubeau, 2017). Dermirgüc-Kunt et Levine (2008) ajoutent qu'un pauvre aura du mal à financer un projet de bonne qualité alors qu'un riche avec un projet « médiocre » en trouvera aisément. La conséquence est que les ménages pauvres n'investissent pas, en termes d'éducation par exemple sur leurs enfants. Alors que les riches qui obtiennent ces prêts effectuent des dépenses d'investissements qui vont creuser l'écart entre les pauvres et eux (Bourguignon, 2004; Dermirgüc-Kunt et Levine, 2008). De cette manière, la finance contribue à augmenter la pauvreté.

Les travaux de Keynes dans sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie en 1936, ont mis avant le principe de préférence pour la liquidité. Keynes (1936) a expliqué que la monnaie n'est pas demandée uniquement pour des motifs de transactions. La nouvelle synthèse néoclassique a permis d'aboutir au consensus que tout au moins à court terme, la sphère monétaire affecte la sphère réelle (De Vroey, 2009). Dans ce sens Beck (2014) a expliqué que la finance peut agir en faveur des pauvres même sans un accès au crédit. Selon Kpodar (2004), l'effet de la finance sur la pauvreté est à la fois direct et indirect. Directement, à partir d'un certain seuil la finance s'étend nécessairement aux pauvres (Boukhatem et Mokrani, 2012). Indirectement, une instabilité financière conduit à une instabilité de la croissance économique ce qui est défavorable pour les pauvres (Boukhatem et Mokrani, 2012).

Un aspect souvent négligé dans cette littérature est le secteur des assurances. Bien que faisant partie de la finance, le rôle des assurances dans la lutte contre la pauvreté peine souvent à être mis en avant. Pourtant comme l'explique Albouy (2015), les assurances permettent de faire face à la réalisation d'un risque. Les pauvres, surtout ceux qui ont un emploi peuvent voir leurs situations aller de mal en pis lorsqu'ils subissent un accident, une maladie ou la perte d'un proche qui participait aux charges courantes. Les assurances permettent ainsi de continuer à survivre lorsque l'un de ces risques survient. Les travaux des auteurs comme Alhassan et Biekpe (2016) ont expliqué que les assurances peuvent contribuer à l'amélioration des conditions de vie en transformant l'épargne en actifs financiers, ce qui est bénéfique pour les investissements.

Alors que Weir et Willis (2000), eux, aboutissent au constat que l'assurance vie réduit la pauvreté de 8% à 6%, les travaux de Hamid *et al.* (2011) montrent que la microassurance santé permet de réduire la pauvreté au Bangladesh. Tout comme Boukhatem et Mokrani (2012), qui montrent, sur 67 pays entre 1986 et 2009 grâce à un panel à effets fixes et à la méthode des variables instrumentales, que la finance permet de réduire significativement la pauvreté. D'autres travaux comme ceux de Olayungbo et Akinlo (2016) trouvent, grâce à un TVP-VAR entre 1970 et 2013, que les assurances ne permettent pas d'accumuler les richesses au Kenya, en Maurice et en Afrique du Sud. Mais l'assurance vie reste encore peu exploitée dans cette littérature, c'est l'aspect que cette étude développe.



## 2. MÉTHODOLOGIE

Cette section aborde successivement deux parties à savoir premièrement le choix des variables et les sources des données, et deuxièmement la spécification du modèle et la méthode d'estimation.

### 2.1. Choix des variables et sources des données

La pauvreté est un concept multidimensionnel qui ne se limite pas seulement à la dimension monétaire. Cet aspect multidimensionnel implique évidemment une difficulté de mesure. Comme le montrent les travaux de Benicourt (2001), le PNUD et la Banque mondiale ont des visions parfois différentes de ce concept. Toutefois, ces différences sont visibles dans l'aspect non monétaire, l'aspect monétaire étant largement partagé par les deux institutions. Par ailleurs, même pour l'aspect non monétaire, Benicourt (2001) explique que les différences visibles aux premiers abords dans la conception de chacune de ces institutions disparaissent quand on mène une analyse détaillée de chacun des points de vue. Le recours à une approche plutôt qu'à une autre procure donc la même information. Particulièrement dans le cas des travailleurs pauvres, les données fournies par ces deux institutions proviennent de l'OIT. Dans cette étude, le pourcentage des travailleurs vivant avec moins de 3,10 dollars par jour (WP) en parité du pouvoir d'achat est retenu comme mesure de la pauvreté non monétaire. Les données provenant du PNUD sont collectées par ce dernier auprès de l'OIT.

La plupart des études, à l'instar de celles de O'Campo *et al.* (2015) ainsi que Korenman et Remler (2016), qui évaluent l'effet des assurances sur la pauvreté se concentrent sur les assurances non vie. Cette étude explore un peu plus l'autre aspect à savoir l'assurance vie. En effet, O'Campo *et al.* (2015) mettent en exergue que l'assurance chômage est un atout important pour faire face à la pauvreté. Ils expliquent que cette assurance permet de réduire la baisse de revenus et les méfaits psychologiques que cause le chômage. Korenman et Remler (2016), eux, trouvent que l'assurance santé réduit la pauvreté. Ils expliquent que pour les familles à faibles revenus, cette assurance peut réduire la pauvreté de 9,4 points. Néanmoins, l'assurance vie peut aussi avoir un rôle à jouer. À l'instar du chômage et de la santé, la mort est aussi un risque dont la réalisation peut accentuer la pauvreté. Dans le cas spécifique de travailleurs, qui évoluent dans un ménage où les charges sont partagées entre un ou d'autres travailleurs par exemple, la mort de l'un d'eux augmente les charges de ceux qui restent et ainsi

les probabilités de les plonger dans la pauvreté. L'assurance vie peut permettre d'augmenter le revenu de ceux qui restent et constitue une solution pour le travailleur décédé de continuer à participer aux dépenses du ménage. D'où l'importance de se tourner aussi vers cet aspect. C'est dans ce sens que les primes d'assurances vie (LI), en pourcentage du PIB, sont mobilisées.

Le rôle du chômage dans la pauvreté a longtemps intéressé la littérature. Carcillo *et al.* (2017) ont par exemple expliqué que le risque de pauvreté est lié à l'absence d'un emploi. Muhammad et David (2019) ont d'ailleurs trouvé des résultats qui vont dans ce sens au Nigéria. C'est ce qui justifie que le taux de chômage (TC) au sens de l'OIT soit retenu ici. Oxfam (2019a) explique qu'une bonne éducation augmente les chances d'obtenir un revenu élevé dans le futur. En effet, la littérature économique reconnaît que l'éducation a un effet significatif sur la pauvreté et surtout en ce qui concerne la pauvreté des travailleurs. C'est pourquoi l'indice d'éducation (Education) est introduit dans cette étude. Truong (2006) ou encore Kuépié *et al.* (2008) mettent en avant le rôle d'une bonne gouvernance sur la réduction de la pauvreté. Une bonne gouvernance devrait permettre une bonne gestion des ressources et un meilleur épanouissement des populations. Dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne et notamment ceux de la CEMAC, l'un des problèmes majeurs et récurrents de la gouvernance est la stabilité politique (SP). C'est pourquoi cette étude a opté pour cet indicateur afin de mesurer la gouvernance.

De plus, une large littérature soutient que la pauvreté vient de l'incapacité à augmenter la production. C'est pourquoi le taux de croissance du PIB par tête (TPIBH) est aussi utilisé dans cette étude. Comme le montrent les travaux d'Accardo *et al.* (2008), l'inflation peut affecter significativement la pauvreté d'où ce dernier indicateur mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) est retenu. Par ailleurs, l'un des premiers effets à attendre de cette inflation, c'est qu'elle érode le pouvoir d'achat du travailleur. Mais ce pouvoir d'achat peut être conservé ou amélioré en agissant sur le salaire. Cette étude introduit ainsi le salaire des travailleurs (SAL) dans cette étude.

Les données de ces variables sont issues de sources secondaires et portent sur cinq des six pays de la CEMAC. La Guinée équatoriale a été exclue de l'échantillon à cause d'une indisponibilité des données sur les primes d'assurances vie. La période d'étude, justifiée par la disponibilité des données va de 2007 à 2017. Les données sur les travailleurs pauvres et sur l'indice d'éducation proviennent du PNUD (2018). Les données sur les primes d'assurances vie proviennent de la

Global Financial Development Database (2019). Les données sur le taux de chômage, sur le taux de croissance du PIB par tête, sur l'inflation et sur les salaires proviennent de World Development Indicators (WDI, 2019). Enfin, les données sur la stabilité politique sont issues de Worldwide Governance Indicators (WGI, 2019).

## 2.2. Spécification du modèle et méthode d'estimation

L'approche de modélisation retenue ici est la même que celle de Muhammad et David (2019). Soit le modèle suivant,

$$WP_{i,t} = n_i + \beta_1 LI_{i,t} + \beta_2 TC_{i,t} + \beta_3 SP_{i,t} + \beta_4 TPIBH_{i,t} + \beta_5 IPC_{i,t} + \beta_6 Education_{i,t} + \beta_7 SAL_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

avec  $i = 1, \dots, 5$  et  $t = 2007, \dots, 2017$ .

La variable dépendante  $WP_{i,t}$  est le pourcentage des travailleurs pauvres du pays  $i$  à la période  $t$ . Les variables indépendantes  $LI_{i,t}$ ,  $TC_{i,t}$ ,  $Education_{i,t}$ ,  $SP_{i,t}$ ,  $IPC_{i,t}$ , et  $SAL_{i,t}$  représentent successivement, le taux de pénétration des assurances vie du pays  $i$  à la période  $t$  dont la hausse devrait favoriser une baisse du taux des travailleurs pauvres; le taux de chômage du pays  $i$  à la période  $t$  dont la hausse devrait favoriser la pauvreté des travailleurs; l'indice d'éducation du pays  $i$  à la période  $t$  dont la hausse devrait réduire le pourcentage de travailleurs pauvres; la stabilité politique du pays  $i$  à la période  $t$ , elle devrait être favorable aux travailleurs; l'inflation du pays  $i$  à la période  $t$ , dont la hausse devrait accélérer la pauvreté des travailleurs et le taux de salaires du pays  $i$  à la période  $t$ , dont la hausse devrait réduire le nombre de travailleurs pauvres.  $\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5, \beta_6$  et  $\beta_7$  sont des paramètres à estimer. Tandis que  $\varepsilon_{i,t}$  désigne le terme d'erreur du modèle.

Les données utilisées dans cette étude présentent une dimension individuelle ( $N = 5$ ) inférieure à la dimension temporelle ( $T = 11$ ). Dans ce cas il est nécessaire de recourir tout d'abord à un test de spécification de Hausman afin de choisir entre le modèle à effets spécifiques fixes et le modèle à effets spécifiques aléatoires. L'hypothèse nulle d'effets spécifiques aléatoires est testée ici au seuil de 10%. Lorsque cette hypothèse n'est pas rejetée, l'estimation du modèle se fait par les moindres carrés généralisés donc les résultats sont robustes même en présence d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des termes d'erreurs. Par contre, le non-rejet de l'hypothèse alternative d'effets spécifiques fixes conduit à l'estimation du modèle par les moindres carrés à variables indicatrices. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de vérifier la structure des termes d'erreurs avec des tests postestimations. Dans

le cas où est détecté un problème d'hétéroscédasticité, de dépendance et/ou d'autocorrélation des termes d'erreurs, le panel corrected standard error (PCSE) et les moindres carrés réalisables (FGLS) sont mobilisés pour y remédier.

Néanmoins, il est raisonnable de soupçonner au moins une double causalité dans ce modèle. Notamment entre la pauvreté et l'éducation. En effet, autant l'éducation affecte la pauvreté comme le montrent les travaux de Rwehera (2004), autant la pauvreté affecte l'éducation comme le montrent les travaux de Adjiwanou (2005). Ce modèle pourrait ainsi se réécrire comme un système d'équations simultanées, illustrant les différentes doubles causalités entre les variables. Afin d'estimer ce système, comme le recommande Green (2005), les doubles moindres carrés sont retenus. Toutefois, en ce qui concerne les effets spécifiques aléatoires, la faible taille de l'échantillon conduit à utiliser l'estimateur de Baltagi (2008) plutôt que celui de Balestra et Varadharajan-Krishnakumar (1987) plus courant dans la littérature. En effet, Baltagi et Liu (2009) expliquent que dans le cas de petits échantillons, c'est cet estimateur qui est adéquat.

De plus, en supposant que le pourcentage de travailleurs pauvres de la période précédente affecte le pourcentage de travailleurs pauvres de la période courante, cette étude fait aussi recours à un panel dynamique. Ce dernier est estimé par la méthode des moments généralisés en système, adéquate pour faire face au problème d'endogénéité, développée par Arellano et Bover (1995) ainsi que par Blundell et Bond (1998). Tout comme les doubles moindres carrés, cette approche permet ainsi de tester la robustesse des résultats obtenus par la première méthode.

$$WP_{i,t} = \beta_0 WP_{i,t-1} + n_i + \beta_1 LI_{i,t} + \beta_2 TC_{i,t} + \beta_3 Education_{i,t} + \beta_4 SP_{i,t} + \beta_5 TPIBH_{i,t} + \beta_6 IPC_{i,t} + \varepsilon_i$$

avec  $WP_{i,t-1}$  représente ici le pourcentage de travailleurs pauvres de la période précédente.

### 3. ANALYSE DES RÉSULTATS

Cette partie porte d'abord sur une analyse descriptive en abordant la matrice de corrélation de Pearson et la corrélation graphique, puis sur une analyse économétrique. Pour ce qui est de l'analyse économétrique, elle aborde les tests de racine unitaire et de cointégration, l'estimation par les moindres carrés à variables indicatrices, les tests

postestimations, la correction du modèle par le panel corrected standard error et les moindres carrés réalisables, puis l'estimation par les doubles moindres carrés et par la méthode des moments généralisés.

### 3.1. Analyse descriptive

Il s'agit de présenter une analyse des coefficients de corrélations entre le pourcentage de travailleurs pauvres et les différentes variables explicatives, puis d'analyser cette corrélation d'un point de vue graphique.

■ TABLEAU 1 *Matrice de corrélation*

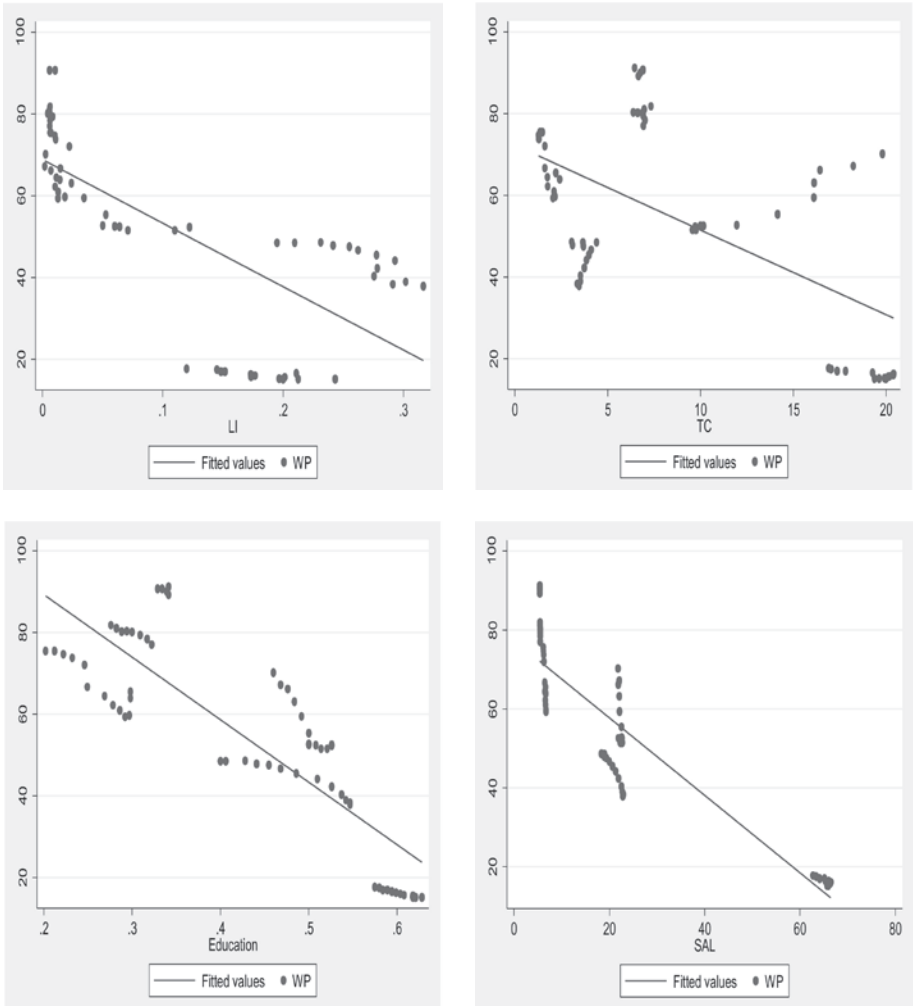
	WP	LI	TC	EDUCATION	SP	TPIBH	IPC	SAL
WP	1							
LI	-0,7289*	1						
TC	-0,5889*	0,1142	1					
Education	-0,8541*	0,6956*	0,7355*	1				
SP	-0,9049*	0,5818*	0,6488*	0,8424*	1			
TPIBH	-0,0083	0,0206	-0,0417	-0,0469	0,0242	1		
IPC	0,3472*	-0,2284	-0,0942	-0,222	-0,3316*	0,1069	1	
SAL	-0,9160*	0,5183*	0,8233*	0,8511*	0,8437*	-0,0475	-0,2140	1

Source : Auteur sur Stata. \*p < 0,05

D'après la matrice de corrélation ci-dessus, si le secteur des assurances vie gagne un peu plus de terrain dans la CEMAC, il y aurait moins de pauvres. La pauvreté des travailleurs peut aller de mal en pis lorsqu'un autre proche, salarié, décède. La réalisation d'un tel risque implique plus de charges alors que le revenu ne suit pas. Les conséquences sont à la fois immédiates puisque la qualité de vie se dégrade, mais aussi elles s'étalent à moyen et long terme puisque le financement de certains investissements comme l'éducation est engagé. Ces résultats montrent aussi que l'excès d'offre de travail dans la CEMAC favorise la pauvreté de ceux qui ont un emploi. L'excès de l'offre conduit à la baisse le prix du travail. Cette baisse de revenus pousse un certain nombre de travailleurs sous le seuil de pauvreté. Il ressort aussi que l'éducation est un atout pour lutter contre la précarité des travailleurs. Une éducation adéquate permet d'accéder à des emplois de qualité avec des rémunérations décentes. Plus la population sera scolarisée moins il y aura de travailleurs pauvres. La stabilité politique apparaît

aussi ici comme un atout dans la lutte contre la pauvreté des travailleurs. Pour ce qui est de l'inflation, il ressort que la hausse des prix plonge un plus grand nombre de travailleurs dans la pauvreté. Ce résultat suggère que la hausse des prix des biens de consommation, si elle n'est pas suivie par une hausse des revenus des travailleurs, provoque une baisse de leurs pouvoirs d'achat. Par contre, une hausse des salaires exerce un effet inverse. Ils sont négativement corrélés au pourcentage des travailleurs pauvres.

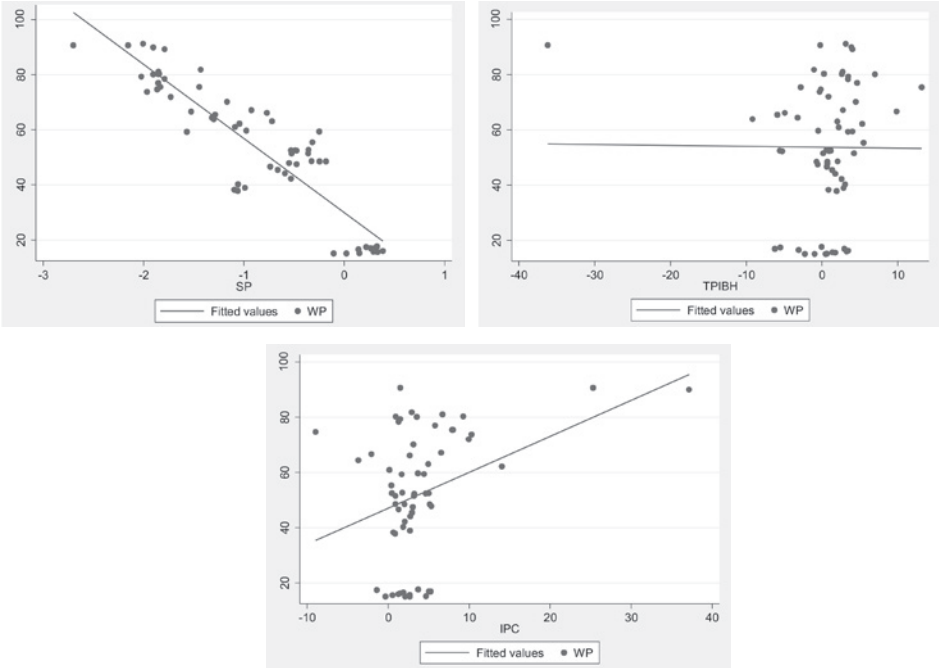
■ GRAPHIQUE 1 *Analyse graphique (1)*



Source : Auteur sur Stata

Ces graphiques confirment les résultats fournis par la matrice de corrélation plus haut. Notamment que la pauvreté des travailleurs est corrélée négativement avec les primes d'assurances vie, le taux de chômage, l'indice d'éducation et les salaires. Toutefois, ces graphiques permettent de voir que seule l'information fournie par l'éducation est largement partagée par l'ensemble de l'échantillon.

■ **GRAPHIQUE 2** *Analyse graphique (2)*



Source : Auteur sur Stata

Les résultats fournis par la matrice de corrélation, un peu plus haut, sont aussi confirmés ici. En effet, alors qu'il semble que le taux de croissance du PIB par tête n'ait pas d'effet sur la pauvreté des travailleurs, la stabilité politique et l'inflation, elles, l'affectent significativement. Pendant que la stabilité politique est un atout pour lutter contre cette pauvreté, l'inflation se révèle être un problème et la favorise plutôt. Ces graphiques montrent aussi que l'ensemble de l'échantillon est bien ajusté autour de ces comportements moyens.

## 3.2. Analyse économétrique

Une première étape de l'estimation du modèle retenu dans cette étude est la réalisation des tests de racines unitaires. Pour ce faire, les tests de Levin, Lin et Chu (LLC) et de Phillip Perron (PP) sont retenus. Le test du retard optimal s'est fait automatiquement selon le critère d'information de Schwartz.

■ TABLEAU 2 *Les résultats du test de racine unitaire*

VARIABLES	LLC	PP	DÉCISION
WP	I(1)	I(2)	I(1)
LI	I(0)	I(1)	I(0)
TC	I(0)	I(0)	I(0)
Education	I(1)	I(2)	I(1)
SAL	I(1)	I(2)	I(1)
SP	I(0)	I(1)	I(0)
TPIBH	I(0)	I(1)	I(0)
IPC	I(0)	I(0)	I(0)

Source : Auteur sur Eviews

À l'issue de ces tests, il ressort qu'au seuil de 5% toutes les variables sont stationnaires en niveau à l'exception du pourcentage des travailleurs pauvres, du salaire et de l'indice d'éducation qui sont stationnaires en différence première. Puisque certaines variables ne sont pas stationnaires en niveau mais plutôt en différence première, il est nécessaire de recourir ici à un test de cointégration. Dans cette optique, le test de Pedroni, adéquat dans ce cas, est retenu. Le test du retard optimal est également fait automatiquement selon le critère de Schwartz.



**TABLEAU 3** *Résultats du test de cointégration*

COINTÉGRATION	PROBABILITÉ	PROBABILITÉ	DÉCISION FINALE
Panel v-Statistic	0,9483	0,9124	H(0)
Panel rho-Statistic	0,9983	0,9994	H(0)
Panel PP-Statistic	0,4262	0,9947	H(0)
Panel ADF-Statistic	0,5323	0,9918	H(0)
Panel v-Statistic Weighted	0,9799	0,7564	H(0)
Panel rho-Statistic Weighted	0,9992	0,9987	H(0)
Panel PP-Statistic Weighted	0,5706	0,9088	H(0)
Panel ADF-Statistic Weighted	0,7253	0,8955	H(0)
Group rho-Statistic	0,9999	0,9998	H(0)
Group PP-Statistic	0,4675	0,4048	H(0)
Group ADF-Statistic	0,6134	0,5144	H(0)

Source : Auteur sur Eviews

Le test de cointégration de Pedroni oppose l'hypothèse nulle de non cointégration à l'hypothèse alternative de l'existence d'une relation de long terme entre les variables au seuil de 5%. Il en ressort donc qu'il n'existe pas de relation de long terme entre les variables des deux modèles puisque, comme le montre le tableau précédent, l'hypothèse nulle ne peut être rejetée. Les variables n'étant pas cointégrées, il est alors possible de passer au test de spécification de Hausman. Au seuil de 10%, le test de Hausman permet de rejeter ou pas l'hypothèse nulle d'effets spécifiques aléatoires.

**TABLEAU 4** *Résultats du test de Hausman*

WP	FE	RE	FE	RE
LI	1,5244 (13,6223)	-96,5331*** (23,0328)	-25,30 (20,58)	-31,45*** (6,418)
TC	-0,8881*** (0,1604)	-0,9088** (0,3818)	1,129*** (0,255)	1,061*** (0,145)
SP	-7,0764*** (0,9828)	-15,2126*** (2,6265)	-7,601*** (1,455)	-0,914*** (0,0560)
TPIBH	-0,2397*** (0,0429)	-0,1001 (0,1827)	-0,149** (0,0635)	-7,551*** (1,103)
IPC	0,1865** (0,0574)	0,1375 (0,2481)	0,135 (0,0846)	-0,223*** (0,0740)
Education	-112,1586*** (11,0798)	14,5328 (28,2278)		
SAL			-2,636*** (0,562)	0,204** (0,101)
C	86,1807*** (4,0785)	51,4410*** (9,5757)	104,9*** (12,02)	61,95*** (2,068)
R-carré	0,8883	0,9289	0,7598	0,9975
Fisher	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Hausman	0,0000		0,0005	

Source : Auteur sur Stata. \*\*\*p < 0,01 ; \*\*p < 0,05 ; \*p < 0,1

Le tableau qui précède montre que l'hypothèse alternative d'effets spécifiques fixes ne peut être rejetée. Les modèles sont alors estimés par les moindres carrés à variables indicatrices. Toutefois, afin de s'acquiescer de la robustesse de ces estimations il faut effectuer le test de dépendance de Breush-Pagan, le test d'hétéroscédasticité de Wald et le test d'autocorrélation des termes d'erreurs de Wooldridge.

**TABLEAU 5** *Tests postestimations*

TESTS	PROBABILITÉ	PROBABILITÉ	DÉCISION
Dépendance de Breush-Pagan	0,4862	0,0854	H0
D'hétéroscédasticité de Wald	0,0000	0,0000	H1
D'autocorrélation des termes d'erreurs de Wooldridge	0,0102	0,0002	H1

Source : Auteur sur Stata

Ces tests sont effectués au seuil de 5% et il ressort que les modèles estimés plus haut souffrent d'un problème d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des termes d'erreurs. Pour faire face à cela, des méthodes d'estimations qui permettent d'y remédier sont utilisées. Il s'agit du panel corrected standard error (PCSE) et des moindres carrés réalisables (FGLS).

■ **TABLEAU 6** *Résultats de la correction du modèle*

WP	PCSE	FGLS	PCSE	FGLS
LI	-44,3135** (21,9452)	-35,3701* (21,0543)	-36,46*** (8,477)	-35,34*** (6,462)
TC	0,0387 (0,3596)	-0,0217 (0,3462)	1,084*** (0,188)	1,006*** (0,139)
SP	-8,4659*** (1,7196)	-8,3710*** (1,5875)	-5,518*** (1,227)	-0,953*** (0,0515)
TPIBH	-0,1818** (0,0561)	-0,2112*** (0,1827)	-0,183*** (0,0471)	-5,149*** (0,962)
IPC	0,0558 (0,0883)	0,0784 (0,0820)	0,0921 (0,0743)	-0,167*** (0,0392)
Education	-87,6204*** (24,9070)	-97,2829*** (23,2361)		
SAL			-0,982*** (0,0645)	0,0906 (0,0578)
C	87,8566*** (7,6795)	92,9156*** (6,9569)	66,22*** (2,520)	66,01*** (1,767)
Fisher	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Source : Auteur sur Stata. \*\*\*p < 0,01 ; \*\*p < 0,05 ; \*p < 0,1.

Les résultats résumés dans le tableau précédent montrent que l'assurance vie réduit significativement, *ceteris paribus*, le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Cela suggère que l'assurance vie est un levier important pour combattre la pauvreté, notamment de celui des travailleurs. Bien que le rôle de la finance dans la lutte contre la pauvreté ait longtemps été considéré, l'aspect assurance a souvent été négligé. Pourtant Albouy (2015) souligne que « l'assurance sert d'abord à réduire la pauvreté ». Il explique par ailleurs que ceux qui subissent des événements tragiques comme la perte d'un proche pourraient se retrouver dans la pauvreté s'ils n'ont pas recours à des systèmes d'assurances. L'assurance vie est alors un moyen pour le travailleur qui perd un proche de ne pas se retrouver avec des charges supplémentaires. Cette assurance permet aux sinistrés d'investir dans l'éducation

des plus jeunes, par exemple, afin d'éviter qu'ils soient demain des travailleurs pauvres. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'Albouy (2015) explique que les assurances évitent l'existence de nouveaux pauvres.

En effet, l'éducation est un levier important pour lutter contre la pauvreté des travailleurs. Les résultats ci-dessus le montrent d'ailleurs. Une hausse de l'indice d'éducation, *ceteris paribus*, conduit à une baisse significative du pourcentage des travailleurs pauvres dans la CEMAC. La pauvreté des travailleurs est bien souvent causée par une faible rémunération. D'ailleurs, les résultats de cette étude vont dans ce sens. Puisqu'ils montrent qu'une variation à la baisse des salaires, *ceteris paribus*, dans la région, augmente significativement le taux de travailleurs pauvres. Cette faible rémunération vient généralement d'une sous-qualification. Étant peu qualifiés, notamment à cause d'un faible niveau d'éducation ou d'une scolarisation inadéquate, les travailleurs sont alors souvent tributaires de faibles revenus. Oxfam (2019a) explique dans ce sillage qu'une année d'étude permettrait une hausse des revenus futurs des hommes à hauteur de 10% et à hauteur de 20% pour les femmes.

La faible rémunération peut aussi s'expliquer par un niveau élevé de chômage. Un chômage élevé signifie une hausse de l'offre de travail et si la demande ne suit pas, il se traduit, dans le respect du tâtonnement walrasien, par une baisse du prix du travail. Le chômage est ainsi peu favorable aux pauvres, d'autant que les travailleurs sont souvent pauvres en raison des charges qui les incombent au sein du ménage où ils vivent. Moins il y a de personnes au chômage dans un ménage, plus les dépenses qui sont à la charge d'un travailleur sont réduites. Ainsi, comme le montre cette étude, une baisse du taux de chômage réduit significativement le taux de travailleurs pauvres. Les gouvernements sont alors appelés à prendre leurs responsabilités.

La gouvernance a tout son rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté. Déjà, elle peut œuvrer pour améliorer le taux de scolarisation de la population, mais aussi agir directement sur la qualité de vie des populations comme le montrent les résultats plus haut. La stabilité politique, *ceteris paribus*, réduit significativement le pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Le risque de pauvreté est encore plus élevé en période d'instabilité politique, les revenus des travailleurs sont souvent poussés à la baisse à cause du ralentissement de l'économie qui en résulte. C'est pourquoi le courant institutionnaliste évoque le rôle majeur d'une bonne gouvernance pour lutter contre la pauvreté. Cet aspect est aussi évoqué dans d'autres travaux comme ceux de Truong (2006). Une bonne gouvernance est par ailleurs nécessaire pour permettre une meilleure répartition des fruits de la production.

La pauvreté est à bien des égards une résultante d'une faible production. Pour Bourguignon (2004) lutter contre la pauvreté nécessite des politiques de croissance économique ainsi que la redistribution des fruits de cette croissance. Et les résultats inscrits dans le tableau précédent vont dans ce sens. En effet, une hausse du taux de croissance du PIB par tête, *ceteris paribus*, conduit à une baisse du pourcentage des travailleurs pauvres dans la CEMAC. Assez intuitif, ce résultat suggère que plus les travailleurs bénéficient des fruits de la production moins ils sont pauvres.

■ **TABLEAU 7** *Résultats de l'estimation par la méthode des moments généralisés*

WP	GMM	IVFE	IVRE	GMM	IVFE	IVRE
L1,WP	0,8637*** (0,0512)			0,864*** (0,0888)		
LI	-16,9769** (3,9501)	-10,08 (19,80)	-10,08 (19,80)	-14,33*** (2,852)	-39,61* (21,24)	-26,48** (9,209)
TC	-0,2294 (0,1220)	0,776*** (0,162)	0,776*** (0,162)	-0,196 (0,137)	0,959** (0,358)	1,183*** (0,232)
SP	0,3371 (0,6013)	-9,550*** (1,993)	-9,550*** (1,993)	-0,0142 (0,0995)	-11,02* (5,810)	-8,189** (3,072)
TPIBH	-0,3356** (0,0336)	-0,245*** (0,0495)	-0,245*** (0,0495)	-0,336*** (0,0416)	-0,161** (0,0683)	-0,258*** (0,0579)
IPC	0,0536* (0,0206)	0,133** (0,0641)	0,133* (0,0641)	0,0561* (0,0240)	0,0669 (0,0867)	0,172 (0,110)
Education	-0,1588 (7,1852)	-114,2*** (14,67)	-114,2*** (14,67)			
SAL				-0,366 (0,487)	-2,865** (1,208)	-0,930*** (0,0681)
C	10,1859 (5,1569)	87,48*** (4,333)	87,66*** (7,332)	9,843 (5,994)	111,5*** (27,96)	59,96*** (5,545)
AR(1)	0,067			0,063		
AR(2)	0,964			0,842		
Sargan/Hansen	0,296	1,000	0,7764	0,385	1,000	0,379
Fisher	0,000	0,0000	0,0000	0,016	0,0000	0,0000
R-carré		0,8745	0,8319		0,6764	0,9982

Source : Auteur sur Stata. Ecart-types robustes entre parenthèses. \*\*\*p < 0,01 ; \*\*p < 0,05 ; \*p < 0,1.

Les résultats des estimations par la méthode des moments généralisés montrent qu'un travailleur pauvre à la période t-1 a de fortes chances de l'être à nouveau à la période t. La littérature parle de cercle

vicieux de la pauvreté. Les pauvres ont tendance à rester pauvres et même à sombrer dans la misère avec le temps. Ces résultats confirment par ailleurs le rôle de l'assurance vie dans la lutte contre la pauvreté des travailleurs. Une hausse du taux de pénétration de l'assurance vie dans les économies de la CEMAC, *ceteris paribus*, réduit significativement le pourcentage de travailleurs pauvres de la sous-région. Par ailleurs, les doubles moindres carrés confirment aussi ces résultats. Toutefois, les GMM n'ont pas trouvé de relations significatives entre le pourcentage de travailleurs pauvres et l'éducation ou encore le salaire. Par contre, l'effet de la croissance économique est confirmé. D'après ces résultats il se peut que l'inflation érode la situation des travailleurs, toutefois ce résultat reste faiblement significatif. Dans le même sillage, ces résultats, tout comme les premiers, montrent qu'une hausse du taux de chômage favorise la pauvreté des travailleurs dans la CEMAC.

## 4. CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de déterminer l'effet de l'assurance vie sur la pauvreté monétaire des travailleurs dans la CEMAC. Pour y arriver, cette étude a mobilisé les données, allant de 2007 à 2017, de la Banque mondiale (2019), du PNUD (2018) et de Global Financial Development Database (2019). Ces données ont permis de procéder à une analyse descriptive et à une analyse économétrique. De ces analyses il en est ressorti que l'assurance vie permet une réduction du pourcentage de travailleurs pauvres dans la CEMAC. Mais aussi qu'une bonne éducation, un salaire consistant, une stabilité politique et une bonne répartition des fruits de la croissance économique œuvrent dans ce sens. D'où il est recommandé aux gouvernements et aux sociétés d'assurances de sensibiliser les populations sur les bienfaits des assurances. Cette étude a pu mettre en exergue que même s'il est clair que le prélèvement des primes réduit le salaire des travailleurs et accentue leur pauvreté, *in fine*, il leur est bénéfique. Ce qui laisse suggérer qu'il est probable qu'il existe un taux optimal de prime d'assurance vie à prélever, qui aurait ces effets bénéfiques et au-delà duquel ce prélèvement serait nocif. Cet aspect peut être suivi par des études ultérieures. Également, il est recommandé aux gouvernements de mettre en place des principes de bonnes gouvernances comme la stabilité politique et une bonne répartition des fruits de la croissance économique. Les gouvernements doivent aussi effectuer des efforts supplémentaires pour ce qui est de la scolarisation dans la CEMAC. Enfin, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est invitée à ne pas perdre de vue l'objectif de stabilité des prix.

## 5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Accardo, J., Guédès, D., Herpin, N. & Pujol, J. (2008), «L'Inflation accélérée et touche davantage les ménages modestes ou ruraux», *France, portrait social*, p. 53-69.
- [2] Adjiwanou, V. (2005), «Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants de 6-14 ans au Togo», *Unité de Recherche Démographique, Université de Lomé*, p. 1-16.
- [3] Albouy, F-X. (2015), «Réinventer le rôle de l'assurance: combattre la pauvreté et la vulnérabilité des citoyens», *Revue d'économie financière*, 118, p. 185-196.
- [4] Alhassan, A. & Biekpe, N. (2016), «Determinants of life insurance consumption in Africa», *Research in International Business and Finance*, 37, p. 17-27.
- [5] Arellano, M. & Bover, O. (1995), «Another look at the instrumental variable estimation of error-components models», *Journal of Econometrics*, 68(1), p. 20-51.
- [6] Balestra, P. & Varadharajan-Krishnakumar, J. (1987), «Full Information Estimations of a System of Simultaneous Equations with Error Component Structure», *Econometric Theory*, 3, p. 223-246.
- [7] Baltagi, B. (2008), *Econometric analysis of panel data*, Wiley, New York.
- [8] Baltagi, B. & Liu, L. (2009), «A note on the application of EC2SLS and EC3SLS estimators in panel data models», *Statistics & Probability Letters*, 79 (20), p. 2189-2192.
- [9] Baubeau, P. (2017), «Les inégalités, entre bonne et mauvaise et finance», *Revue d'économie financière*, 128 (4), p. 91-108.
- [10] Bazillier, R. & Héricourt, J. (2016), «Inégalités et instabilité financière: des maux liés?», *L'économie mondiale*, p. 72-86.
- [11] Bazillier, R., Héricourt, J. & Ligonnière, S. (2017), «La relation circulaire entre les inégalités de revenu et finance: tour d'horizon de la littérature et résultats récents», *Revue d'économie financière*, 128, p. 127-152.
- [12] Beck, T. (2014), «Finance et croissance: le trop serait-il l'ennemi du bien?», *Revue d'économie du développement*, 2 (22), p. 67-73.
- [13] Blundell, R. & Bond, S. (1998), «Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models», *Journal of Econometrics*, 87 (1), p. 115-143.

- [14] Bourguignon, F. (2004), «Le Triangle pauvreté – croissance – inégalités», *Afrique contemporaine*, 3 (211), p. 29-56.
- [15] Benicourt, E. (2001), «La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale», *Études rurales*, p. 35-54.
- [16] Boukhatem, J. & Mokrani, M. (2012), «Effets directs du développement financier sur la pauvreté: validation empirique sur un panel de pays à bas et moyen revenu», *Mondes en développement*, 160, p. 133-148.
- [17] Carcillo, S., Huillery, E. & L'Horty, Y. (2017), «Prévenir la pauvreté par l'emploi, l'éducation et la mobilité», Les notes du conseil d'analyse économique, 40, p. 1-12.
- [18] Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2017), *Évolution récente de la situation sociale en Afrique*.
- [19] De Vroey, M. (2009), *Keynes, Lucas, d'une macroéconomie à l'autre*, Dalloz, Paris.
- [20] Dermirgüç-Kunt, A. & Levine, R. (2008), «Finance et opportunité économique», *Revue d'économie du développement*, 4 (16), p. 5-29.
- [21] Dostaler, G. (2015), *Les grands auteurs de la pensée économique, Alternatives Economiques*.
- [22] Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal (2006), *Travail et pauvreté*.
- [23] Friedman, M. (1968), «The Role of Monetary Policy», *American Economic Review*, 58, p. 1-17.
- [24] Green, W. (2005), *Économétrie*, Pearson Education, Paris.
- [25] Hamid, S., Roberts, J. & Mosley, P. (2011), «Can Micro Health Insurance Reduce Poverty? Evidence from Bangladesh», *Journal of Risk and Insurance*, 78 (1), p. 57-82.
- [26] INSEE (2010), *Pauvreté et travailleurs pauvres en Franche-Comté*.
- [27] Keynes, J. (1936), *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Editions Payot, Paris.
- [28] Korenman, S. & Remler, D. (2016), «Including health insurance in poverty measurement: The impact of Massachusetts health reform on poverty», *Journal of Health Economics*, 50, p. 27-35.
- [29] Kpodar, K. (2004), «Le développement financier et la problématique de la réduction de la pauvreté», *CERDI, Études et documents*, p. 1-31.



- [30] Kuépié, M., Lavallée, E. & Sougane, A. (2008), «Multiples Dimensions de la pauvreté, gouvernance et démocratie: le point de vue de la population malienne», *Enquête ELIM2006, Premiers résultats Luxembourg, CEPS/INSTEAD*, p. 1-47.
- [31] Kuznets, S. (1955), «Economic Growth and Income Inequality», *American Economic Review*, 45 (1), p. 1-28.
- [32] Lucas, R. (1972), «Expectations and the Neutrality of Money», *Journal of Economic Theory*, 4 (2), p. 103-124
- [33] Muhammad, U. & David, J. (2019), «Relationship between Poverty and Unemployment in Niger State», *Jurnal Ilmu Ekonomi*, 8 (1), p. 71-78.
- [34] Montoussé, M. (2013), *Théories économiques*, Bréal, p. 1-256.
- [35] O'Campo, P., Molnar, A., Ng, E., Renahy, E., Mitchell, C., Shankardass, K., St. John, A., Bamba, C. & Muntaner, C. (2015), «Social welfare Matters: a realist review of when, how, and why unemployment insurance impacts poverty and health», *Social Science & Medicine*, 132, p. 88-94.
- [36] Organisation internationale du Travail (2003), *S'affranchir de la pauvreté par le travail*.
- [37] Olayungbo, D. & Akinlo, A. (2016), «Insurance penetration and economic growth in Africa: Dynamic effects analysis using Bayesian TVP-VAR approach», *Cogent Economics & Finance*, 4 (1), p. 1-19.
- [38] Oxfam (2018), *Partager la richesse avec ceux et celles qui la créent*.
- [39] Oxfam (2019a), *Le pouvoir de l'éducation dans la lutte contre les inégalités*.
- [40] Oxfam (2019b), *Travailler et être pauvre: les femmes en première ligne*.
- [41] Rwehera, M. (2004), «Éducation, développement et pauvreté en Afrique subsaharienne», *Curriculum, compétences et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, p. 1-13.
- [42] Truong, T-D. (2006), «Gouvernance et pauvreté en Afrique subsaharienne: Repenser les bonnes pratiques en matières de gestion de la migration», *Revue internationale des sciences sociales*, 190, p. 751-771.
- [43] Weir, D & Willis, W. (2000), «Prospects for Widow Poverty», *Forecasting Retirement Needs and Retirement Wealth*, p. 208-234.

---

## NOTE

1 Université de Ngaoundéré, jeanngono1@gmail.com